

**NOTICE
TECHNIQUE**

BOITE A COIN A ANGLE DEPORTE SELON NORME EN 13411-6 ET SIMILAIRE DIN 43148

MONTAGE

Le corps et le coin de la boite à coin doivent être inspectés avant le montage afin de s'assurer qu'ils ne présentent aucun défaut pouvant affecter sa bonne utilisation.

Afin d'éviter de dissocier dangereusement un corps et son coin correspondant (même désignation, même origine, même modèle) il est fortement recommandé de les assembler lors d'un démontage, un transport, un stockage.

Il est impératif que le corps et le coin correspondent tous deux au câble utilisé. Dans le cas contraire le câble peut glisser et se désolidariser de la boite à coin. Toute modification sur le coin ou le corps de la boite est interdite.

Il est strictement interdit d'utiliser un corps avec un coin provenant d'un autre fabricant que celui de la boite à coin d'origine, même s'il est utilisé pour un diamètre de câble identique.

Le câble doit impérativement être assemblé dans la boite à coin de façon à ce que le brin porteur soit dans l'alignement de l'axe. Dans le cas contraire cela peut s'avérer dangereux.

Le brin mort du câble doit être suffisamment long pour bloquer l'ensemble conformément à la figure 1 (Méthode 1 ou 2).

Pour l'empêcher de glisser, le brin mort du câble doit être sécurisé conformément à la figure 1. Si une autre solution est utilisée, elle doit être conforme à la réglementation en vigueur.

- Méthode 1 : Le brin mort forme une boucle qui doit être fermée par un serre-câble EN 13411-5 et ligaturée sur le brin porteur. Si lors de l'utilisation de la boite à coin il existe un risque de raccrocher cette boucle à un obstacle, il est impératif d'employer la méthode 2.

- Méthode 2 : Le brin mort est sécurisé par un serre-câble EN 13411-5 en utilisant un petit morceau de câble de diamètre identique comme entretoise. Au besoin il est possible d'utiliser une ligature pour maintenir le brin mort sur le brin porteur mais en aucun cas il est autorisé d'utiliser un serre-câble.

Le serre-câble a pour fonction d'éviter au câble de glisser avant que l'ensemble coin/câble ne soit correctement bloqué. En aucun cas la semelle du serre-câble ne doit être positionnée sur le brin mort du câble. La distance A doit impérativement être respectée (voir Figure 1 ci-dessous).

Afin d'éviter que l'extrémité du câble ne s'effiloche, il est recommandé de le ligaturer (à l'aide de ruban adhésif par exemple).

Lors du montage il est impératif de s'assurer que l'ensemble coin/câble se loge correctement au fond du corps de la boite. Pour ce faire, il est nécessaire de tirer sur les deux brins du câble simultanément. Au besoin une cale en bois et un marteau peuvent être utilisés pour enfoncer le coin. Pour finaliser le montage, une charge correspondant à minimum 10% de la charge de rupture du câble doit être appliquée.

En cas de remplacement ou remontage d'une boîte à coin, le câble doit être raccourci afin de supprimer la partie qui a pu être écrasée ou endommagée par l'utilisation antérieure.

Avant utilisation il est impératif de s'assurer que l'ensemble coin/câble soit correctement logé bien au fond du corps de la boîte. Dans le cas contraire, le coin pourrait se déloger, particulièrement si la câble est neuf.

Si le câble est détendu, le coin peut se déloger et l'ensemble doit être manipulé avec précaution.

Avant la mise en service il est impératif de s'assurer que l'axe de la boîte à coin est bien sécurisé.

Les boîtes à coin à angle déporté similaires à la Din 43148 ne peuvent pas être utilisées par des températures négatives. Seules les boîtes à coin à angle déporté selon la norme EN 13411-6 peuvent être utilisées par des températures négatives jusqu'à -20°C.

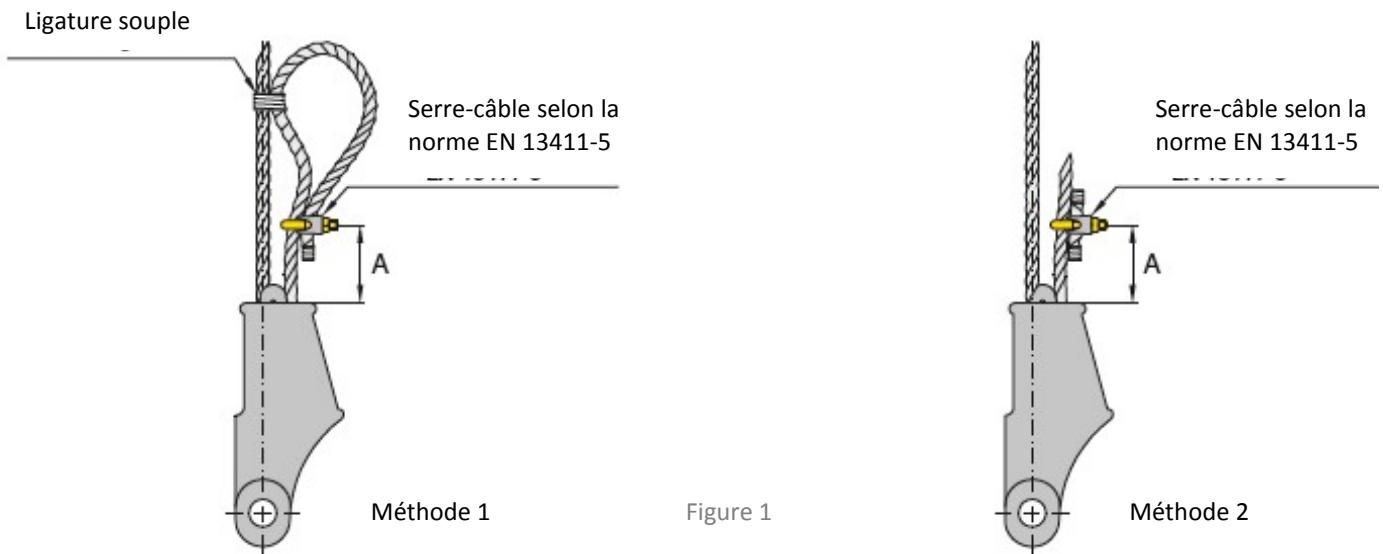
CONTROLE

Lors du contrôle du câble et de la boîte à coin, une attention particulière doit être portée :

- aux dommages sur le câble, par exemple: effilochage, érasement...
- aux dommages sur le corps de la boîte à coin, par exemple: fissures, déformation...
- à l'état et au bon positionnement du coin.
- à l'état et au bon positionnement de l'ensemble axe/goupille.

A chaque démontage les parties non visibles doivent être inspectées: le coin, la paroi interne du corps de la boîte, ainsi que la partie du câble logée dans le corps. Les éléments défectueux doivent impérativement être remplacés.

Si la boîte à coin est exposée à de hautes températures (un incendie par exemple), elle doit être mise hors service et entièrement remplacée.



Le serre-câble doit être monté à une distance A comprise entre 50% et 75% de la hauteur du coin.